

2016-221

S.C.E.A. de CANTEGRIT

Saunac, le 25 février 2016

40410 SAUGNAC ET MURET

Siret : 327 947 172 00018

TVA : FR 16 327 172 00018

TEL : 05.58.82.34.95

FAX : 05 58 82 34 03

E-mail : [cantegril2@wanadoo.fr](mailto:cantegril2@wanadoo.fr)

Arrivé le

29 FEV. 2016

D.D.T.M. 40

DIRECTION DEPARTEMENTALE  
DES TERRITOIRES ET DE LA MER  
Service Police de l'Eau et des Milieux  
Aquatiques

351, Boulevard Saint Médard – BP 369  
40012 MONT DE MARSAN CEDEX

DDTM 40 - Police de l'Eau  
N° Cascade

40	2016	00076
----	------	-------

Messieurs,

Veillez trouver ci-joint 2 demandes de remplacement de forage.

Pour tous renseignements complémentaires, veuillez vous adresser à M. COSTELET au 06.08.09.79.01.

Dans l'attente et vous en remerciant,

Recevez, Messieurs, nos sincères salutations.

P. COSTELET  
Responsable culture

**SCEA CANTEGRIT**  
40410 SAUGNAC ET MURET  
Tél. 05 58 82 34 95 - Fax 05 58 82 34 03  
[cantegril2@wanadoo.fr](mailto:cantegril2@wanadoo.fr)  
Siret : 327 947 172 00018 - NAF 014 A  
TVA : FR 16 327 947 172

# Forage et puits

en Aquitaine



## FICHE DECLARATIVE PRÉALABLE

### à la réalisation de FORAGE, PUIITS, SONDAGE, FOUILLE

au titre des articles :

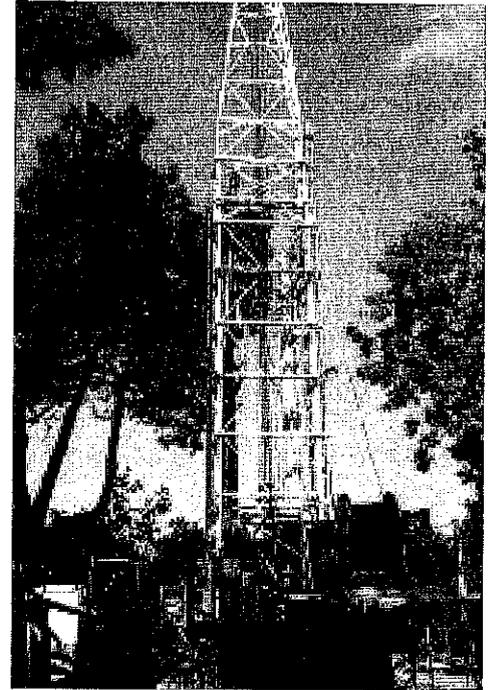
- 131 du code minier pour les ouvrages de plus de 10 m de profondeur,
- L214-1 du code de l'environnement (loi sur l'eau),
- L 511-1 du code de l'environnement (Installations Classées pour la Protection de l'Environnement) pour les ouvrages compris ou annexes à une ICPE.

Cette fiche est constituée de 2 parties. La seconde partie sera adressée, selon les cas, soit avec la première partie et les documents joints, soit au minimum un mois avant la date de début des travaux.

Le service instructeur vous tiendra informé(e) des informations complémentaires éventuelles à fournir.

**Cette déclaration ne vaut pas autorisation de prélèvement. Celle-ci fera l'objet d'une autre procédure particulière qui vous sera précisée par le service instructeur.**

Cette fiche déclarative préalable est à adresser à la Direction de l'Agriculture et de la Forêt de votre département (adresses indiquées en dernière page).



## première partie

### I. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE DEMANDEUR

**Vous**

Nom (ou raison sociale) : _____	Nom et qualité du signataire de la demande si personne morale : <u>CHARPENTIER Philippe</u>
Prénom : _____	N° SIRET : <u>327 847 172 00018</u>
Adresse : _____	N° PACAGE (si exploitant agricole) : <u>010009984</u>
Code postal : _____	
Ville : _____	
Tél : _____	
Fax : _____	
Mel : _____	

### Installation classée pour l'environnement ?

<b>L'ouvrage concerne-t-il une Installation Classée pour la Protection de l'Environnement (ICPE) :</b> <input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON	Dénomination et raison sociale de l'exploitant : _____
Régime de l'installation : <input type="checkbox"/> Autorisation <input type="checkbox"/> Déclaration	Adresse : _____
Adresse : _____	Code postal : _____
Code postal : _____	Ville : _____
Ville : _____	Tél : _____
Tél : _____	Fax : _____
Fax : _____	Mel : _____
Mel : _____	Nom et qualité du signataire de la demande : _____
Date de l'autorisation ou du récépissé : _____	
Service d'inspection si ICPE existante : _____	

### Cadre réservé à l'Administration :

Prof : \_\_\_\_\_ m Q (m³/h) : \_\_\_\_\_ V (m³/an) : \_\_\_\_\_ Cote TN du Forage : Z : \_\_\_\_\_ m NGF

X : \_\_\_\_\_ Y : \_\_\_\_\_ Forage en ZRE :  OUI  NON N° GIDIC : \_\_\_\_\_

Service instructeur :  SPE  DRIRE  DDSV  DDASS

Procédures associées :  DRIRE Code Minier  DDASS Usage sanitaire

### III. USAGES DE L'OUVRAGE

**Usage ?**

Prélèvement domestique (ou inférieur à 1000 m <sup>3</sup> /an)	<input type="checkbox"/>
Prélèvement non domestique (ou supérieur à 1000 m <sup>3</sup> /an)	<input type="checkbox"/>
Sondage ou forage de reconnaissance pour recherche d'eau d'un volume > 1000 m <sup>3</sup> /an	<input type="checkbox"/>
Forage effectué pour rabattement de nappe pour chantier de génie-civil	<input type="checkbox"/>
Forage effectué au titre de la surveillance quantitative ou qualitative des eaux souterraines	<input type="checkbox"/>
Forage de défense contre l'incendie	<input type="checkbox"/>
Forage de reconnaissance géotechnique	<input type="checkbox"/>
Forage pour géothermie	<input type="checkbox"/>
Forage pour exploitation minière, stockage gaz	<input type="checkbox"/>
Forage de surveillance et de dépollution des sites et sols pollués	<input type="checkbox"/>
Forage pour réinjection d'eau dans un aquifère	<input type="checkbox"/>
Forage destiné aux prélèvements d'eau d'une ICPE, à la surveillance des effets d'une ICPE	<input type="checkbox"/>
Forage d'eau thermo-minérale	<input type="checkbox"/>
Autres (à préciser) : <u>Agricole</u>	<input checked="" type="checkbox"/>

### IV . PRÉLÈVEMENTS ENVISAGÉS

**Prélèvements ?**

Débit d'exploitation (capacité nominale de la pompe) : \_\_\_\_\_ m<sup>3</sup>/h  
 Volume annuel prévisionnel : \_\_\_\_\_ m<sup>3</sup>/an

Usages	Période	m <sup>3</sup> /h	m <sup>3</sup> /jour	m <sup>3</sup> /an
	de _____ à _____			
	de _____ à _____			
	de _____ à _____			
	de _____ à _____			

### V . UTILISATION DE L'EAU

**Utilisation ?**

#### V.1 Usage domestique (unifamilial)

Sans usage alimentaire ou sanitaire (arrosage, piscine, lavage sols...)  
 Préciser l'usage : \_\_\_\_\_  
 Avec usage alimentaire ou sanitaire (boissons, lavage des légumes, vaisselles, linge, lavage du corps...)  
 Préciser l'usage : \_\_\_\_\_

#### V.2 Usage privé

##### Sans usage alimentaire

##### A1- Usage agricole

<input type="checkbox"/> Abreuvement des animaux Type d'animaux : _____ Nombre : _____ Besoins en eau : _____ m <sup>3</sup> /an	<input checked="" type="checkbox"/> Irrigation estivale Nature des cultures irriguées : _____ Surface irriguée : <u>190</u> ha L'eau, est-elle stockée dans un bassin ou une réserve avant irrigation ? <input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON Si OUI, surface de la réserve : _____ m <sup>3</sup>
	<input type="checkbox"/> Lutte antigél Surface concernée : _____ ha

## Seconde partie

### INFORMATIONS A FOURNIR

- avec la première partie en cas de régularisation d'ouvrage
- au minimum UN MOIS avant le début des travaux

### I. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE DEMANDEUR

**Vous**

Nom (ou raison sociale) :		Nom et qualité du signataire de la demande si personne morale :	CHARPENTIER Philippe
Prénom :	SCEA CANTEGRIT	N° SIRET :	327 917 172 00017
Adresse :	40410 SAUGNAC ET MURET Tél. 05 58 82 34 95 - Fax 05 58 82 34 03	N° PACAGE (si exploitant agricole) :	040009984
Code postal :	cantegril2@wanadoo.fr		
Ville :	Siret : 327 917 172 00018 - NAF 014 A TVA : FR 16 327 947 172		
Tél :			
Fax :			
Mel :			

### II. ENTREPRISE CHARGÉE DES TRAVAUX

**Le foreur**

NOM ou raison sociale de l'entreprise :	IRRADOUR	L'entreprise est-elle adhérente à la charte de qualité des puits et forages d'eau ?	<input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON
Adresse :	20 avenue René Bats		
Code postal :	40250		
Ville :	MUGRON		
Tél :	05 58 97 70 16		
Fax :	05 58 97 95 96		
Mel :	irradour.ordo@irradourcal.com		

### III. DESCRIPTIF DES TRAVAUX (dans le cas d'un forage ou d'un puits)

**Ouvrage**

#### III.1 Techniques de réalisation

Un même ouvrage ne doit en aucun cas permettre le prélèvement simultané dans plusieurs nappes distinctes superposées. Afin d'éviter tout mélange d'eau entre les différentes formations nappes rencontrées, lorsqu'un forage traverse plusieurs nappes celles qui ne sont pas exploitées doivent être masquées de manière étanche par tubage et cimentation.

#### Procédé de forage retenu :

- forage au battage
- forage au rotary

forage au marteau fond de trou

puits par havage

autres (à préciser) : \_\_\_\_\_

### III.3 Protection et équipement de la tête de forage

#### Rappel de la réglementation générale :

Une margelle bétonnée doit être réalisée de manière à éloigner les eaux de la tête du forage. Cette margelle est de 3 m<sup>2</sup> au minimum autour de la tête et 0,30 m de hauteur au-dessus du niveau du terrain naturel. Cette margelle n'est pas obligatoire lorsque la tête de l'ouvrage débouche dans un local. La tête du forage s'élève au moins à 0,5 m au dessus du sol.

Un capot de fermeture ou tout autre dispositif approprié de fermeture équivalent est installé sur la tête du forage. Il doit permettre un parfait isolement des inondations et de toute pollution par les eaux superficielles. En dehors des périodes d'exploitation, l'accès à l'intérieur du forage est interdit par un dispositif de sécurité.

Les conditions de réalisation et d'équipement du forage doivent permettre au minimum de relever le niveau statique de la nappe par sonde électrique (prévoir le cas échéant un tube guide sonde).

Le forage doit être équipé d'une plaque mentionnant le numéro de récépissé de déclaration.

Schématisez le dispositif de protection qui sera mis en place (margelle, local, hauteur de la tête, dispositif de fermeture, tube guide sonde)

*Voir croquis ci-joint*

### III.4 Pompage d'essai

Le demandeur doit s'assurer des capacités de production de l'ouvrage par l'exécution de pompages d'essais et garantir la qualité des eaux rejetées. Les pompages d'essai doivent également permettre de préciser l'influence du prélèvement sur les ouvrages voisins situés dans un rayon de 500 m par un suivi de l'influence des essais de pompage dans des forages voisins.

Indiquez les forages et sources existants dans un rayon de 500 m : (indiquez néant si aucun forage)

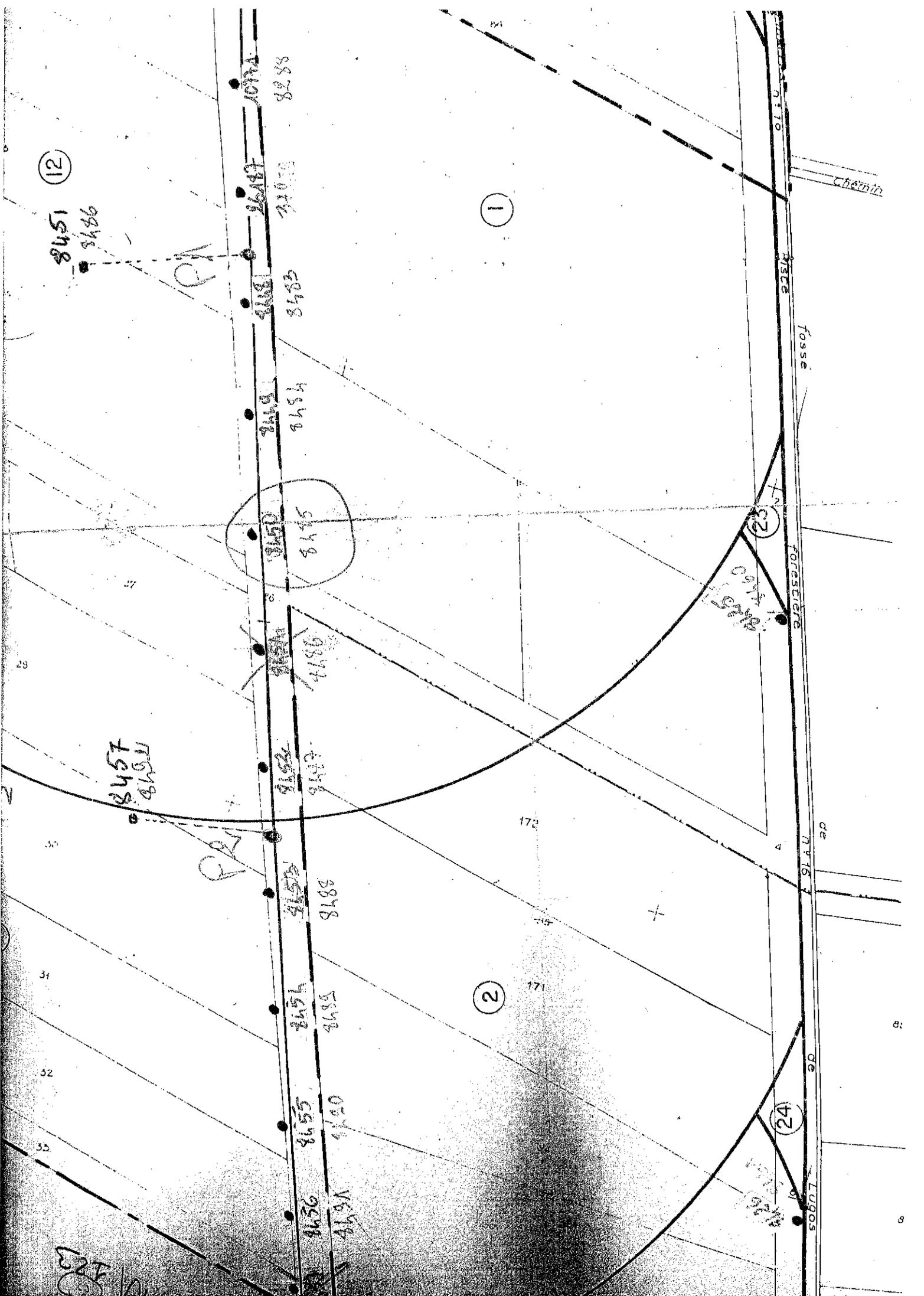
Nom du gestionnaire du forage	Distance (m)	Profondeur (m)

PA

Forage n° 8450 situé en N26  
abandonné pour cause de colmatage  
dû à l'eau ferrugineuse



N° plan IGN	N° agrément	Refectoire	Nouvelle implantation
8450	8485	N26	N26



12

1

8150  
8145

23

2

24

8451  
8486

8457  
8450

8288

8483

8483

8484

8150  
8145

8186

8152  
8147

8453  
8488

8454  
8489

8455  
8490

8456  
8491

chemin

Fosse

forseigne

de

de

Lugos

172

171

8:

9

IRRIGATION - FORAGES  
STATIONS DE POMPAGE



S.A.S au Capital de 244.000 €

Avenue René Bats - 40250 MUGRON  
Tél. 05 58 97 70 16 + Fax 05 58 97 95 96  
irradour@irradourcal.com

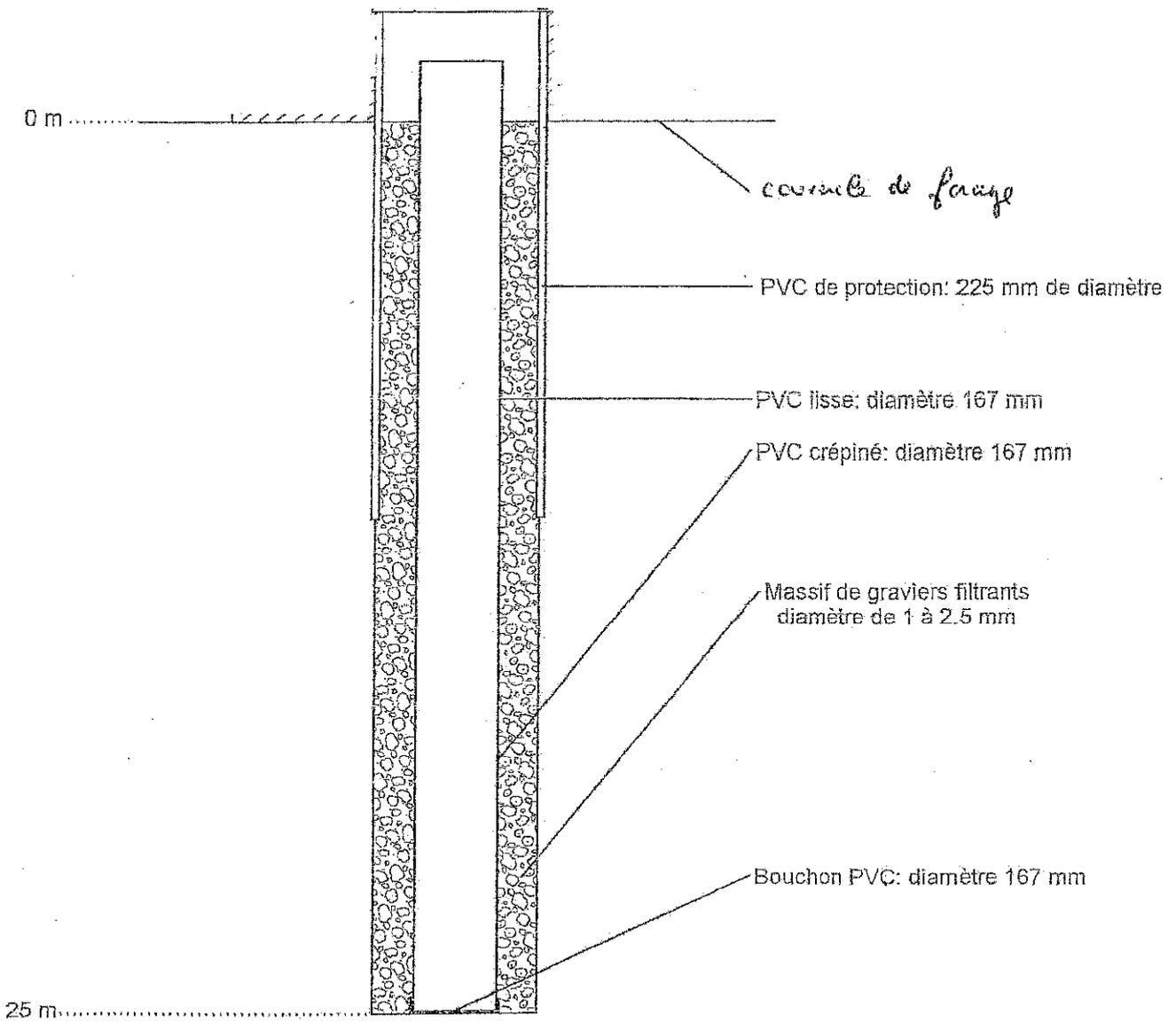
R.C. Dax B 300 600 004  
Banque : B.N.P. Mont-de-Marsan  
C.R.C.A. Mugron  
N Siret : 300 600 004 00018

Projet de réalisation de 1 forage au battage

Technique de réalisation	:	Battage
Diamètre de fonçage	:	225 mm
Crépinage	:	PVC
Diamètre de crépinage	:	157/167 mm
Dimension des fentes de crépine	:	7 à 8/10 <sup>e</sup>
Calibre gravillonnage	:	1 à 2.5 mm
Hauteur de crépinage	:	m
Tube PVC lisse	:	m
Durée probable chantier	:	
Essai de pompage immergé	:	1 heure
Date prévision travaux	:	

Mise en place d'une plate-forme bétonnée

# Coupe technique de forage



# Forage et puits

en Aquitaine



## FICHE DECLARATIVE PRÉALABLE

### à la réalisation de FORAGE, PUIITS, SONDAGE, FOUILLE

au titre des articles :

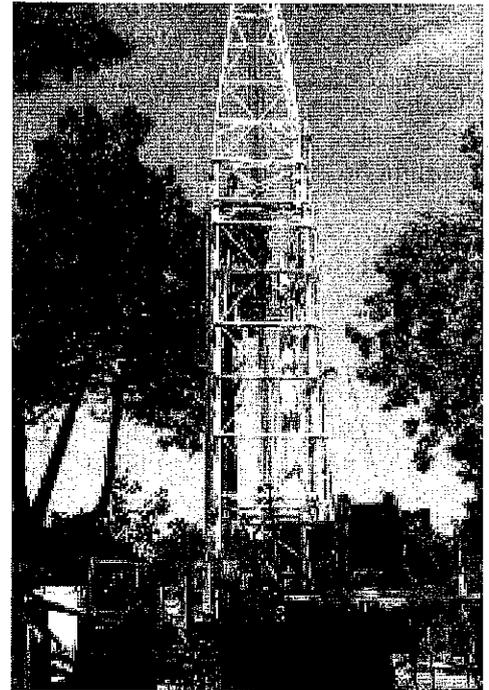
- 131 du code minier pour les ouvrages de plus de 10 m de profondeur,
- L214-1 du code de l'environnement (loi sur l'eau),
- L 511-1 du code de l'environnement (Installations Classées pour la Protection de l'Environnement) pour les ouvrages compris ou annexes à une ICPE.

Cette fiche est constituée de 2 parties. La seconde partie sera adressée, selon les cas, soit avec la première partie et les documents joints, soit au minimum un mois avant la date de début des travaux.

Le service instructeur vous tiendra informé(e) des informations complémentaires éventuelles à fournir.

**Cette déclaration ne vaut pas autorisation de prélèvement. Celle-ci fera l'objet d'une autre procédure particulière qui vous sera précisée par le service instructeur.**

Cette fiche déclarative préalable est à adresser à la Direction de l'Agriculture et de la Forêt de votre département (adresses indiquées en dernière page).



## première partie

### I. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE DEMANDEUR

**Vous**

Nom (ou raison sociale) : _____	Nom et qualité du signataire de la demande si personne morale : <u>CHARPENTIER Philippe</u>
Prénom : _____	N° SIRET : <u>327 947 172 00018</u>
Adresse : _____	N° PACAGE (si exploitant agricole) : <u>04000 9984</u>
Code postal : _____	
Ville : _____	
Tél : _____	
Fax : _____	
Mel : _____	

## Installation classée pour l'environnement ?

<b>L'ouvrage concerne-t-il une Installation Classée pour la Protection de l'Environnement (ICPE) :</b> <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	Dénomination et raison sociale de l'exploitant : _____
Régime de l'installation : <input type="checkbox"/> Autorisation <input type="checkbox"/> Déclaration	Adresse : _____
Adresse : _____	Code postal : _____
Code postal : _____	Ville : _____
Ville : _____	Tél : _____
Tél : _____	Fax : _____
Fax : _____	Mel : _____
Mel : _____	Nom et qualité du signataire de la demande : _____
Date de l'autorisation ou du récépissé : _____	
Service d'inspection si ICPE existante : _____	

### Cadre réservé à l'Administration :

Prof : _____ m	Q (m <sup>3</sup> /h) : _____	V (m <sup>3</sup> /an) : _____	Cote TN du Forage : Z : _____ m	NGF
X : _____	Y : _____	Forage en ZRE : <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	N° GIDIC : _____	
Service instructeur : <input type="checkbox"/> SPE	<input type="checkbox"/> DRIRE	<input type="checkbox"/> DDSV	<input type="checkbox"/> DDASS	
Procédures associées : <input type="checkbox"/> DRIRE Code Minier	<input type="checkbox"/> DDASS Usage sanitaire			

### III. USAGES DE L'OUVRAGE

**Usage ?**

Prélèvement domestique (ou inférieur à 1000 m <sup>3</sup> /an)	<input type="checkbox"/>
Prélèvement non domestique (ou supérieur à 1000 m <sup>3</sup> /an)	<input type="checkbox"/>
Sondage ou forage de reconnaissance pour recherche d'eau d'un volume > 1000 m <sup>3</sup> /an	<input type="checkbox"/>
Forage effectué pour rabattement de nappe pour chantier de génie-civil	<input type="checkbox"/>
Forage effectué au titre de la surveillance quantitative ou qualitative des eaux souterraines	<input type="checkbox"/>
Forage de défense contre l'incendie	<input type="checkbox"/>
Forage de reconnaissance géotechnique	<input type="checkbox"/>
Forage pour géothermie	<input type="checkbox"/>
Forage pour exploitation minière, stockage gaz	<input type="checkbox"/>
Forage de surveillance et de dépollution des sites et sols pollués	<input type="checkbox"/>
Forage pour réinjection d'eau dans un aquifère	<input type="checkbox"/>
Forage destiné aux prélèvements d'eau d'une ICPE, à la surveillance des effets d'une ICPE	<input type="checkbox"/>
Forage d'eau thermo-minérale	<input type="checkbox"/>
Autres (à préciser) : <u>Agricole</u>	<input checked="" type="checkbox"/>

### IV. PRÉLÈVEMENTS ENVISAGÉS

**Prélèvements ?**

Débit d'exploitation (capacité nominale de la pompe) : \_\_\_\_\_ m<sup>3</sup>/h  
 Volume annuel prévisionnel : \_\_\_\_\_ m<sup>3</sup>/an

Usages	Période	m <sup>3</sup> /h	m <sup>3</sup> /jour	m <sup>3</sup> /an
	de _____ à _____			
	de _____ à _____			
	de _____ à _____			
	de _____ à _____			

### V. UTILISATION DE L'EAU

**Utilisation ?**

#### V.1 Usage domestique (unifamilial)

Sans usage alimentaire ou sanitaire (arrosage, piscine, lavage sols...)  
 Préciser l'usage : \_\_\_\_\_

Avec usage alimentaire ou sanitaire (boissons, lavage des légumes, vaisselles, linge, lavage du corps...)  
 Préciser l'usage : \_\_\_\_\_

#### V.2 Usage privé

##### Sans usage alimentaire

##### A1- Usage agricole

<input type="checkbox"/> <b>Abreuvement des animaux</b> Type d'animaux : _____ Nombre : _____ Besoins en eau : _____ m <sup>3</sup> /an	<input checked="" type="checkbox"/> <b>Irrigation estivale</b> Nature des cultures irriguées : _____ Surface irriguée : <u>30</u> ha L'eau, est-elle stockée dans un bassin ou une réserve avant irrigation ? <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON Si OUI, surface de la réserve : _____ m <sup>3</sup>
<input type="checkbox"/> <b>Lutte antigel</b> Surface concernée : _____ ha	

## Seconde partie

### INFORMATIONS A FOURNIR

- avec la première partie en cas de régularisation d'ouvrage
- au minimum UN MOIS avant le début des travaux

### I. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE DEMANDEUR

**Vous**

Nom (ou raison sociale) :	Nom et qualité du signataire de la demande si personne morale :
Prénom :	CHARPENTIER Philippe
Adresse : SCEA CANTEGRIT 40410 SAUGNAC ET MURET Tél. 05 58 82 34 95 - Fax 05 58 82 34 03 cantegrit2@wanadoo.fr Siret : 327 917 172 00018 N° PACAGE (si exploitant agricole) : 040009981	N° SIRET : 327 917 172 00018
Code postal :	
Ville :	
Tél :	
Fax :	
Mel :	

### II. ENTREPRISE CHARGÉE DES TRAVAUX

**Le foreur**

NOM ou raison sociale de l'entreprise :	L'entreprise est-elle adhérente à la charte de qualité des puits et forages d'eau ?
IRRADOUR	<input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON
Adresse : 20 avenue René Bats	
Code postal : 40250	
Ville : MUGRON	
Tél : 05 58 97 70 16	
Fax : 05 58 97 95 96	
Mel : irradour_ordo@irradourcal.com	

### III. DESCRIPTIF DES TRAVAUX (dans le cas d'un forage ou d'un puits)

**Ouvrage**

#### III.1 Techniques de réalisation

Un même ouvrage ne doit en aucun cas permettre le prélèvement simultané dans plusieurs nappes distinctes superposées. Afin d'éviter tout mélange d'eau entre les différentes formations nappes rencontrées, lorsqu'un forage traverse plusieurs nappes celles qui ne sont pas exploitées doivent être masquées de manière étanche par tubage et cimentation.

#### Procédé de forage retenu :

- forage au battage
- forage au rotary

- forage au marteau fond de trou
- puits par havage
- autres (à préciser) :

### III.3 Protection et équipement de la tête de forage

#### Rappel de la réglementation générale :

Une margelle bétonnée doit être réalisée de manière à éloigner les eaux de la tête du forage. Cette margelle est de 3 m<sup>2</sup> au minimum autour de la tête et 0,30 m de hauteur au-dessus du niveau du terrain naturel. Cette margelle n'est pas obligatoire lorsque la tête de l'ouvrage débouche dans un local. La tête du forage s'élève au moins à 0,5 m au dessus du sol.

Un capot de fermeture ou tout autre dispositif approprié de fermeture équivalent est installé sur la tête du forage. Il doit permettre un parfait isolement des inondations et de toute pollution par les eaux superficielles. En dehors des périodes d'exploitation, l'accès à l'intérieur du forage est interdit par un dispositif de sécurité.

Les conditions de réalisation et d'équipement du forage doivent permettre au minimum de relever le niveau statique de la nappe par sonde électrique (prévoir le cas échéant un tube guide sonde).

Le forage doit être équipé d'une plaque mentionnant le numéro de récépissé de déclaration.

Schématisez le dispositif de protection qui sera mis en place (margelle, local, hauteur de la tête, dispositif de fermeture, tube guide sonde)

Voir croquis ci-joint

### III.4 Pompage d'essai

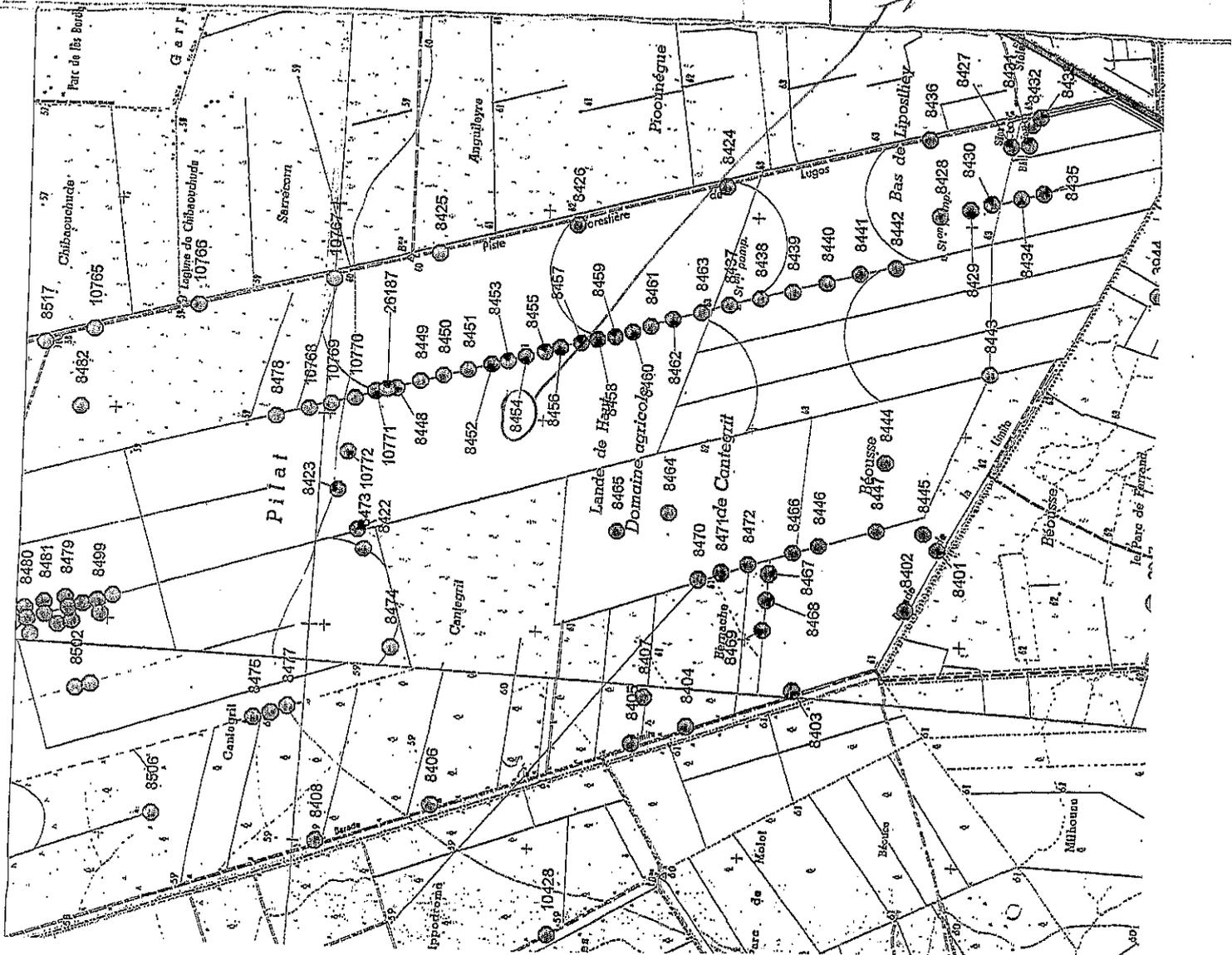
Le demandeur doit s'assurer des capacités de production de l'ouvrage par l'exécution de pompages d'essais et garantir la qualité des eaux rejetées. Les pompages d'essai doivent également permettre de préciser l'influence du prélèvement sur les ouvrages voisins situés dans un rayon de 500 m par un suivi de l'influence des essais de pompage dans des forages voisins.

Indiquez les forages et sources existants dans un rayon de 500 m : (indiquez néant si aucun forage)

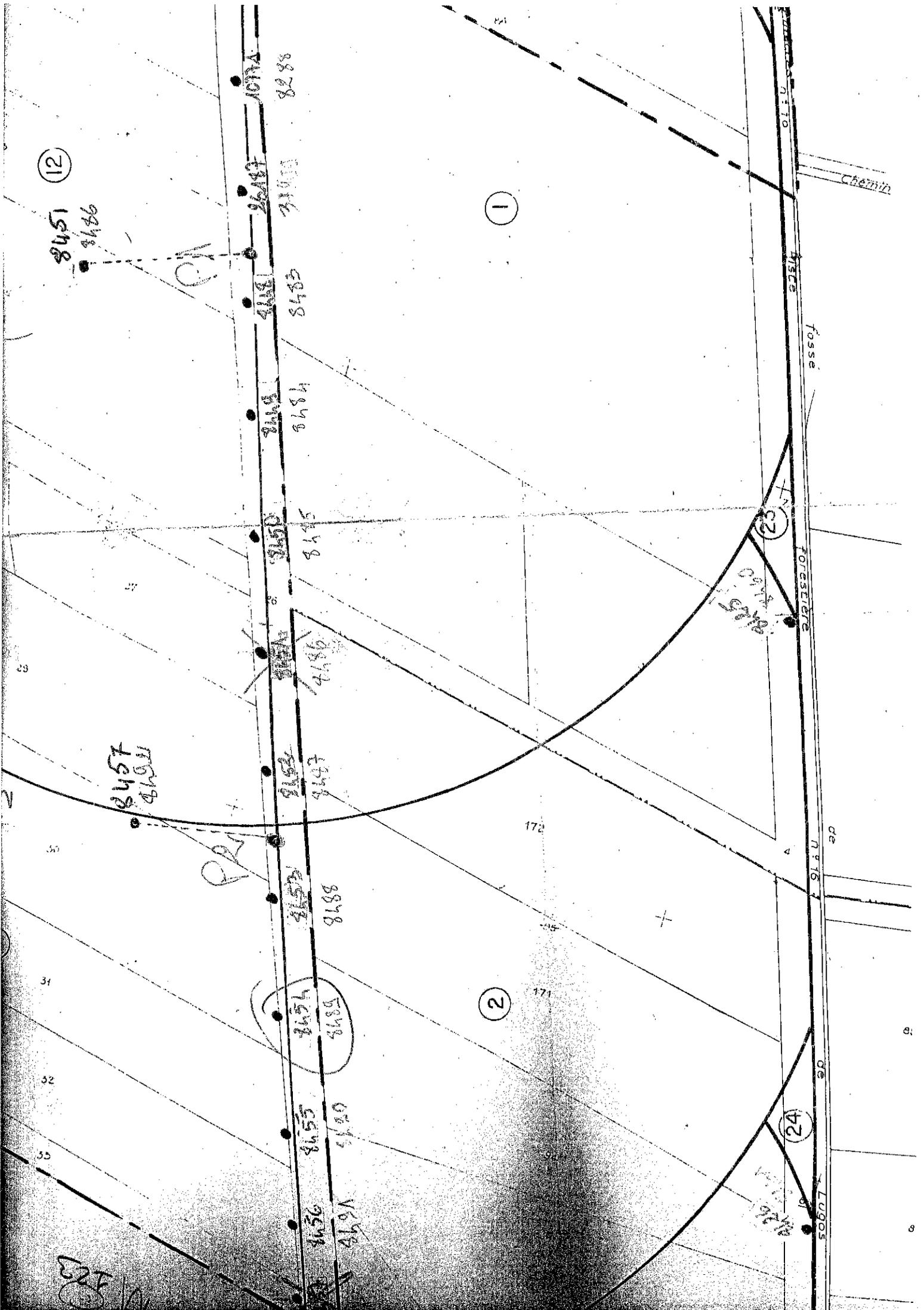
Nom du gestionnaire du forage	Distance (m)	Profondeur (m)

P2

Forage n° 8454 situé en N26  
 abandonné pour cause de colmatage  
 dû à l'eau ferrugineuse.



N° Plan IGN	N° agrément	Réf cadastrale	Nouvelle implémentation
8454	8489	N26	N26



IRRIGATION - FORAGES  
STATIONS DE POMPAGE

**IRRADOUR**

S.A.S au Capital de 244.000 €

Avenue René Bats - **40250 MUGRON**  
Tél. 05 58 97 70 16 + Fax 05 58 97 95 96  
irradour@irradourcal.com

R.C. Dax B 300 600 004  
Banque : B.N.P. Mont-de-Marsan  
C.R.C.A. Mugron  
N Siret : 300 600 004 00018

Projet de réalisation de 1 forage au battage

Technique de réalisation	:	Battage
Diamètre de fonçage	:	225 mm
Crépinage	:	PVC
Diamètre de crépinage	:	157/167 mm
Dimension des fentes de crépine	:	7 à 8/10 <sup>e</sup>
Calibre gravillonnage	:	1 à 2.5 mm
Hauteur de crépinage	:	m
Tube PVC lisse	:	m
Durée probable chantier	:	
Essai de pompage immergé	:	1 heure
Date prévision travaux	:	

Mise en place d'une plate-forme bétonnée

# Coupe technique de forage

